

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 13 (1940)

Heft: 6

Rubrik: Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux 14624

Local :	Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.		
	COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :		
		Tél. bureau	Tél. partic.
Président :	M. René Lachenal, 25, av. du Devin-du-Village	4 50 37	—
Vice-président :	M. Henri Berthoud, 1, rue du Pré-Naville	—	4 06 60
Secrétaire :	M. Pierre Du Bochet, Petit-Pont, Vésenaz	2 80 00	8 22 63
Vice-secrétaire :	M. Edouard Gollion, 110 b, rue de Carouge	2 80 00	—
Trésorier :	M. William Buttex, Offres d'empl. : 87, rue de Lausanne	2 67 77	—
Organisation :	M. André Tomiloff, professionn. : 38, rue de Lyon	—	—
Bulletin :	M. Paul Amey, spect. popul. : 5, rue de Carouge	4 62 19	5 14 03

Pour les renseignements concernant les contrats collectifs, s'adresser au président.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnard,
J. Délémont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.

Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieus-
seux, Genève.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Jaton Ernest, fonctionnaire postal.
Secrétaire : M. Weiss Marius, fonctionnaire postal.
Caissier : M. Bovey Emile, fonctionnaire postal.
Membres adjoints : M. Cosendal Marcel, fonctionnaire postal.
M. Hugi Fritz, fonctionnaire C. F. F.
Siège social : St-Laurent, 20.

A louer de suite ou date à convenir :

Prélaz : Maisons familiales et appartements de 4 pièces, confort et jardins. Prix très modérés. Pour visiter s'adresser à M. L. Paris, avenue de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy : Appartements de 2 et 3 pièces, bien situés, chauffage général et bains. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Destraz, avenue de la Harpe, 31.

Fleurettes : Deux appartements de 3 pièces (évent. 2 pièces), prix très avantageux. Chauffage local et bains. Pour visiter s'adresser à M^{me} Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Plusieurs appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces. Avec ou sans chauffage général et eau chaude. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Junod, chemin des Paleyres, 4.

Fontenay : Un appartement de 3 pièces, avec jardin. Tout confort. Pour visiter s'adresser à M^{me} Limat, chemin de Fontenay, 14.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, 1^{er} étage. Téléphone 3 14 75. Ouvert de 10 h. à 12 h. 15 et de 15 h. à 18 h. 15. Fermé le samedi après midi.

Sommaires des revues

L'électricité pour Tous, revue trimestrielle éditée par l'Electrodiffusion à Zurich, en liaison avec l'OFEL à Lausanne, N° 2, 1940, XVIII^{me} année, 16 pages, 12 illustrations.
L'électricité et le fisc. — Appareils électriques en verre. — La stérilisation des fruits et des légumes dans le four électrique.

Bulletin technique de la Suisse romande (bimensuel), Lausanne, 8, rue Centrale.

Numéro du 4 mai : Concours pour l'infirmier de Lavaux.

Numéro du 1^{er} juin : Concours pour les abattoirs de Lausanne. — Remarques sur le concours des abattoirs de la ville de Lausanne.

Numéro du 15 juin : La chambre d'équilibre différentielle à amortissement immédiat. — Chronique de la propriété industrielle.

Das Werk (mensuel). Zurich, Verlag Fretz A. G.
Numéro de mai : Tessiner Heft.

L'Architecture d'aujourd'hui (revue mensuelle). Boulogne-sur-Seine, 5, rue Bartholdi.

Numéros 3-4 1940 : L'approvisionnement des villes : Traitement et emmagasinage. — Silos. — Abattoirs. — La distribution du lait. — Coopératives. — Les halles de Paris. — Les marchés et l'urbanisme. — Halles et marchés. — La destruction des déchets.

La Technique des Travaux (revue mensuelle des procédés de constructions modernes, 196, rue Grétry, Liège).

Numéro d'avril : Le nouvel immeuble pour bureaux de la « P. G. E. M. », à Arnhem (Hollande). — La reconstruction du Théâtre de Milan. — La coupure du Rhône, au cours des travaux préparatoires de construction du barrage de Génissiat. — L'extension de l'aqueduc de Los Angeles par la construction du tunnel de Mono-Craters et de différents ouvrages annexes. — Calculs approximatifs de la résistance des constructions aux chocs.

Travaux (édition mensuelle de « Science et Industrie »), 29, rue de Berri, Paris (8^{me}).

Numéro d'avril : La nouvelle usine des eaux d'égout de la ville de Paris à Clichy (Seine). — De deux méthodes et applications de calculs des systèmes hyperstatiques plans. — De la sécurité des jetées verticales. — Procédés de construction des cuves et réservoirs à hydrocarbures en béton armé. — Consolidation des terrains par des méthodes chimiques dans les travaux de chemins de fer.

Numéro de mai : Le port de Pointe-Noire. — Rectification de l'excentricité des poussées dans les voûtes calculées par la méthode de Méry. — Les grands travaux à Madagascar. — Les derniers progrès dans la vibration et pervibration du béton.

Exposition d'architecture contemporaine française

Cette exposition, à laquelle notre dernier numéro a servi de catalogue, a ouvert ses portes, discrètement, mais avec une documentation qui attire journellement bon nombre de visiteurs.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'extrême diversité des solutions architecturales. On ne peut cependant méconnaître un « esprit français » dans le domaine de l'architecture contemporaine ; ce qui déroute peut-être, c'est le fait que sous cette étiquette, il y a des œuvres qui pourraient être placées dans une autre zone d'influence.

Il ressort de la multitude des conceptions le sentiment d'une incertitude qui est certainement la rançon de l'extrême liberté individuelle des artistes. Entre, par exemple, l'œuvre essentiellement française d'Auguste Perret (voir le Musée

des Travaux publics) épurée malgré sa richesse, équilibrée malgré l'audace des formes, et certaines réalisations qui sonnent faux ou creux, il y a une distinction à faire. On ne peut reprocher à M. Louis Hautecœur de n'avoir pas sélectionné plus sévèrement les œuvres de son musée, car l'image eût été incomplète mais, en ce qui nous concerne, de par notre profession d'architecte, nous introduisons dans notre examen un critère qui élimine sans pitié un certain nombre de ces œuvres.

Ce qui reste représente la vraie France : équilibre, netteté, sobriété, telles sont les leçons qui se dégagent pour nous de cette architecture contemporaine. La tradition latine continue. Par moments, l'absence d'une certaine discipline intérieure a pu faire croire à une rupture, mais il suffit de jeter un coup d'œil sur cette exposition pour constater que l'art français est plus vivant que jamais et que parmi ses artistes le nombre de ceux qui font honneur à leur pays constitue une cohorte respectable.

Une fois de plus, nous remercions nos voisins d'avoir pensé, au plus fort de la tourmente, à l'œuvre de paix.

L'exposition a été aménagée sous la direction de notre confrère J. Torcapel, avec tout le doigté et la simplicité qui caractérisent son travail.

Les tendances de l'Architecture française

*Conférence de M. Louis Hautecœur,
Conservateur du Musée d'art moderne de Paris.*

C'est devant un nombreux public que, le 10 juin, M. Louis Hautecœur a exposé à l'Athénée ses idées sur « Les tendances actuelles de l'architecture française ».

Analysant ce que l'on peut appeler le style de notre époque, il a relevé combien l'architecture, à l'encontre d'autres arts tels que la peinture ou la sculpture, est davantage influencée par les contingences matérielles.

En architecture, en effet, le facteur fonctionnel joue un rôle prépondérant. La présence même d'un « programme » aux fins utilitaires et les nécessités techniques découlant de la nature des matériaux employés et du degré de développement du travail (machinisme), situent en réalité l'architecture entre l'art et la science. De là résultent certaines disciplines particulièrement sensibles en architecture. Malgré cela, un esprit commun se fait sentir et une évolution parallèle dans les divers domaines artistiques est nettement reconnaissable.

M. Hautecœur examine ensuite les transformations subies par l'architecture française depuis le début du siècle.

Il montre l'influence — sur son évolution — des conditions économiques, comme aussi des grands courants d'idées qui se sont fait sentir, en peinture plus particulièrement.

Parmi ces influences d'ordre économique, les périodes de prospérité d'avant et d'après guerre de 1914-1918, et la crise des années 1930 et suivantes, sont décisives.

De même, les modifications profondes de la vie sociale et le développement des échanges internationaux (tant spirituels que matériels) ont eu leurs répercussions dans la construction de nombreux stades, de cinémas, d'aérodromes, de gares, de grands bâtiments industriels, etc.

Enfin, la révolution apportée dans le domaine technique par l'application de matériaux nouveaux, tels le fer et le béton armé, et l'utilisation plus développée du verre, de la céramique et des revêtements artificiels en général (similis, enduits, peintures, etc.) a également joué un rôle considérable.

Par réaction contre la mode ornementale du début du siècle, les architectes, influencés par les idées nouvelles qui bouleversaient la peinture (« cubisme », etc.) ont été amenés à un moment donné à un art essentiellement fonctionnel. Celui-ci a même dégénéré en « constructivisme » dont la fonction utilitaire avait presque disparu !

La période après 1925 (Exposition des Arts décoratifs) a constitué elle-même une réaction contre ces conceptions trop rigides de l'utile. Aussi l'architecture, tout en gardant de ces diverses étapes les règles de la simplicité et du rationalisme et le besoin d'embellir les matériaux nouveaux souvent dépourvus de beauté propre, a été appelée à donner une place plus importante aux arts décoratifs. De cette façon, nombre d'artistes (peintres, sculpteurs, décorateurs) menacés de chômage total, ont pu retrouver de nouvelles occasions de faire valoir leurs talents. L'Exposition internationale de

Paris en 1937 a constitué, à cet égard, un témoignage intéressant de la collaboration entre architectes et décorateurs.

A la fin de cette brillante causerie, accompagnée de projections, le public a accueilli avec une chaleureuse sympathie les dernières paroles de M. Hautecœur, disant sa foi en l'avenir et sa confiance dans les artistes français qui, comme après 1918, sauront réparer tout le mal fait au patrimoine artistique de leur pays.

(« Bulletin technique de l'A. T. G. », Genève.)

Le chauffage du sol en horticulture

Depuis longtemps, les horticulteurs sont à la recherche d'un procédé de chauffage simple et pratique, pour remplacer la chaleur autrefois obtenue avec du fumier. Les expériences entreprises en Suisse et à l'étranger et les nombreuses installations réalisées, font de l'électricité le moyen de chauffage le plus adapté aux exigences de l'horticulture.

Le stand présenté à l'Exposition nationale montrait les diverses utilisations du chauffage électrique en horticulture et donnait aux points de vue théorique et économique tous les renseignements nécessaires aux visiteurs.

La régulation de la température, par exemple, s'obtient automatiquement au moyen de thermostats ou à la main, en réglant le couplage électrique ou les heures de chauffage. De toute façon, ce système utilise l'électricité pendant la nuit, et la chaleur dégagée par les câbles chauffants, placés dans une couche de sable, se répartit uniformément pendant toute la journée dans le terreau de la culture.

Voilà donc la solution du problème énoncé plus haut : le chauffage électrique du sol en horticulture est simple, pratique et économique.

Les « normes » de l'Association suisse des électriciens pour matériel d'installation

La raison primordiale qui motiva — il y a plus de quinze ans — l'établissement de « normes », ou prescriptions officielles, de l'Association suisse des électriciens pour le matériel d'installation était la qualité souvent insuffisante et irrégulière, à cette époque, dudit matériel, à savoir interrupteurs, prises de courant, coupe-circuit, conducteurs, etc. Ce matériel défectueux provoquait souvent des perturbations qui donnaient lieu à des plaintes des abonnés.

Les « normes », ou prescriptions, de l'Association suisse des électriciens ont donc pour but essentiel d'améliorer la qualité du matériel d'installation. En outre, elles contribuent à faciliter le contrôle périodique des installations. Or, cela ne pouvait être pratiquement réalisé que par l'apposition d'une estampille spéciale, dite marque de qualité, sur tous les objets reconnus conformes auxdites normes, cette conformité étant contrôlée par un organisme ad hoc, la Station d'essai des matériaux de l'Association suisse des électriciens, qui vérifie périodiquement, sur des exemplaires prélevés dans le commerce, si les objets portant la marque de qualité continuent à répondre aux normes.

Les principes essentiels qui régissent l'élaboration de ces normes sont : 1. Le matériel doit satisfaire à la destination envisagée et être adapté à l'ensemble de l'installation ; 2. Il doit être exécuté de façon à éviter tout danger d'électrocution ou d'incendie lorsqu'il est utilisé correctement ; 3. Il doit présenter une durée suffisante pour un emploi normal.

Il faut savoir que ces prescriptions n'ont rien de tracassier pour les fabricants, puisque tout projet de « normalisation » leur est soumis et n'est mis en vigueur qu'après discussion et entente avec eux.

Bibliographie

Genève-Parcs. « Croquis » par J.-B. Bouvier. Edition de « Vie, art et cité », Lausanne.

Cet opuscule, décoré de quelques vignettes d'Alexandre Cingria, procurera à chaque Genevois un plaisir tout particulier. Ces parcs et ces promenades où nous conduit l'auteur, nous les connaissons, mais leur évocation, par le truchement

d'un langage aussi finement coloré, nous en fait découvrir des aspects inattendus qui nous les rend plus aimables.

Une observation aiguë, une sensibilité extrême et quelques points fixant la date de l'écrit, rattachent ces pages à la meilleure tradition genevoise.

Voici, pris en dernière page, quelques lignes qui le caractériseront mieux encore :

« Que cette promenade fut belle et bienfaisante ! En ces jours d'angoisse, où le personnage du Monde porte la main à son cœur qui bat, n'est-ce point le divertissement sans dépense et sans fièvre qui procure le meilleur apaisement ? Si ces lieux de verdure et de fleurs printanières, ces bois, ces édifices, ces parcs, ces fontaines, ces paysages enfin de la Patrie, offrent tant d'objets à notre admiration, n'arrivera-t-il pas qu'en les admirant avec à-propos nous les aimerons davantage, et la certitude ne pénétrera-t-elle pas plus avant notre conscience qu'il faut défendre ce que l'on aime ? Ainsi le plaisir habituel, répété, de nos visites anciennes, toujours nouveau, deviendra découverte agissante, résolution, volonté. Mais oui, nous aurons fait une découverte, si nous nous représentons dorénavant Genève comme l'ouvrage d'une Nature militaire, comme un bastion de pierre antique et de verdure jeune, avancé entre une rade de lumière, un fleuve de transparence bleue et une rivière d'ardeur limoneuse.

» Il n'est pas moins vrai qu'en ces lieux de nature, de palpitation et de fraîcheur, les forces grondantes, élémentaires, mues par le vent, engendrées par les pluies, le soleil et la glace des Alpes éternelles, que ces forces, ici canalisées par l'homme éphémère et par les siècles sans fin, apprennent, sous nos yeux et par notre effort, que la puissance abandonnée détruit, tandis qu'elle peut embellir, lorsqu'un Ordre la dirige et la contient. »

Densité d'occupation des logements de quelques grandes villes

Ville	Année d'observation	Nombre moyen de personnes par pièce
La Haye	1930	0,74
Londres	1931	0,89
Copenhague	1935	0,98
Berlin	1927	1,01
Paris	1926	1,05
Stockholm	1935	1,07
Oslo	1930	1,10
Tallinn	1934	1,29
Rome	1931	1,33
Prague	1930	1,44
Helsinki	1930	1,49
Riga	1933	1,61
Varsovie	1931	2,07

Ces chiffres sont extraits d'un article fort intéressant paru dans la « Revue internationale du Travail », de janvier 1940, intitulé : « La politique du logement en temps de guerre », par Carl Major Wright.

Société Commerciale

de la

Société Suisse des Entrepreneurs

GENÈVE

Pointe de la Jonction

Téléphone 5 32 83

Matériaux de construction

Bois pour étagage

Sacs de sable

FERRONNERIE GENEVOISE S.

9, RUE DE LA SCIE - TÉL. 4 45 26

Portes antigaz - antisouffle - blindées - système à levier central, mod. spécial F.G. à serrage graduel et effectif. Références à disposition. Trappes pour sorties de secours



↑ Frigomatic ↑

Installations frigorifiques pour immeubles. Installations complètes pour hôtels, restaurants, boucheries, confiseries, etc. Armoires frigorifiques pour ménages, en toutes dimensions. **Plus de 25 ans d'expérience** Devis et projets gratuits sur demande

AUTOFRIGOR S.A., ZURICH

Représentants :

à Lausanne : E. Corboz, ingénieur, chemin Grande-Rive - Tél. 3 41 05
à Genève : M. Rauch, ingénieur, rue Montchoisy, 74 - Tél. 4 44 88